

Volontaires !

LE JOURNAL DE L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE – N° SPECIAL – JUILLET 2006



Culture Générale
Pour être sûr de parler
de la même chose !
p.2



**Demandez
le programme !**
29, 30 et 31 août
2006
p.3



Méli Mélo d'infos
Encore plus d'infos !
p.4

NUMÉRO SPÉCIAL

Université Européenne de l'Engagement 29, 30 et 31 août à l'Université de Toulouse Le Mirail



Echanger, découvrir et partager... contre les inégalités!

L'hiver dans les banlieues françaises a été chaud... Au lendemain de la crise urbaine qui a secoué la France, il semblait important que cette année, l'Université Européenne de l'Engagement porte un regard original sur cette situation. Les problèmes de mobilité (professionnelle, sociale, culturelle et spatiale) représentent un enjeu important pour ces territoires défavorisés. Nous avons choisi cet axe de réflexion qui constituera le fil rouge de nos échanges pendant ces trois journées de débats. Ils seront articulés autour des rapports entre « ville centre » et « banlieues périphériques », ils aborderont les phénomènes de mouvements de populations à l'échelle planétaire qui bouleverse les équilibres migratoires dans le cadre de la mondialisation.

La mobilité est ainsi au centre de nombreux phénomènes qui traversent nos sociétés à l'échelle locale mais aussi au niveau européen et mondial. Cette question imprègne notre réalité et nos expériences quotidiennes. Pour cela, enrichissons-nous des réseaux de solidarité de proximité et humanitaire qui intègrent depuis longtemps cette exigence. Entre café-débats, ateliers et temps de rencontre, vous pourrez les 29, 30 et 31 août échanger, confronter ou découvrir des points de vue d'acteurs sociaux, de chercheurs ou sociologues. Tous porteurs de pratiques diverses et variées, nous vous invitons à les écouter et à partager leurs réflexions avec eux pendant trois jours.

Pas de quartier pour les inégalités !

JEUNES SOLIDAIRES

afev



ÉDITO

La mobilité par la solidarité

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), association d'éducation populaire créée en 1991, lutte contre les inégalités et agit dans les quartiers en mobilisant des étudiants bénévoles. Accompagnement à la scolarité, insertion sociale et professionnelle, promotion de la santé : l'Afev en 2006, ce sont 5 000 volontaires, accompagnant 8 000 enfants, adolescents et jeunes en difficulté dans toute la France, en partenariat avec des collectivités territoriales, des équipes pédagogiques, des universités, des associations de quartier... Aujourd'hui, la recherche de nouveaux espaces d'engagement et de nouveaux programmes ou la reconnaissance du bénévolat par les universités sont autant d'éléments de promotion, de reconnaissance et de généralisation du volontariat étudiant de solidarité.



Quand on parle de mobilité, on pense de suite aux déplacements. Mobilité pour les vacances et le choix de « bouger » loin de son espace quotidien, mobilité pour le travail où les VRP d'antan ont été rejoints par les « turbo » profs et beaucoup de cadres dynamiques, mobilité dans les loisirs où la maison de campagne attire

toujours plus d'amateurs sur les routes du week-end. Déjà sur cette définition trop simple voire simpliste de la mobilité, on s'aperçoit qu'elle n'est pas donnée à tout le monde, loin de là.

On peut même affirmer qu'elle concerne toujours les mêmes. Mais la mobilité peut être aussi vue sur un autre plan que géographique. A la mobilité spatiale, on peut y adjoindre la mobilité sociale, la mobilité culturelle, la mobilité d'insertion. Adaptation me direz vous ! Certes mais pas seulement.

L'adaptation me semble restrictive car elle fait appel à une technique, une recette pour vivre un changement. Or, la question aujourd'hui n'est pas uniquement technique. La société d'aujourd'hui n'a pas seulement besoin de citoyens capables de

s'adapter à tel ou tel changement, mais a besoin de plus en plus de citoyens capables de se projeter dans l'avenir. Il ne s'agit pas de subir ces mutations, il s'agit de les vivre. Nous ne ferons pas muter notre société de façon positive, confrontés à la volatilité du travail, si les citoyens ne se sentent pas armés pour affronter cette nouvelle donne. Nous ne construirons pas un nouveau territoire de vie, l'Europe, si les habitants ne se sentent pas chez eux sur ces territoires, ne comprennent pas les attentes de tous ceux qui le composent.

Cette nouvelle compétence nécessaire pour trouver sa place dans nos sociétés modernes doit devenir un réel objectif éducatif et formatif pour les nouvelles générations. Elle doit devenir un objectif le plus partagé qui per-

mette à chacun, quel que soit son niveau social, non seulement de trouver sa place, mais surtout de ne pas la perdre. Un acquis pour chacun, qu'il s'agit de définir - une nouvelle compétence ? - qui permette de vivre l'avenir avec les armes adéquates. Reste alors beaucoup de questions à résoudre : Comment la partager la plus équitablement possible ? Comment l'enseigner ? Comment la valoriser ? Et surtout comment ne pas la transformer en nouvelle ligne de démarcation entre les « mobiles » et ceux assignés à résidence.

En attendant, bonne Université Européenne et restez mobiles... dans vos têtes !

Nicolas Delesque,
secrétaire général de l'Afev

Débat : Doit-on repenser notre politique carcérale ?

A l'heure où les conditions de détention dans les prisons françaises sont qualifiées de traitement inhumain et dégradantes par le Comité Européen de prévention de la torture, il est urgent de s'interroger sur les fondements et les limites de notre politique carcérale.

Le temps presse : chaque année 90 000 personnes passent une partie de leur vie dans les cellules des prisons françaises. Dans les maisons d'arrêts surpeuplées, les détenus s'entassent à 3 voire 4 dans 9 mètres carré. Les conditions de détention affectent en grande partie la vie quotidienne des détenus et sont par conséquent incompatibles avec tout objectif de réinsertion. Or, c'est une des missions du

service public pénitentiaire. Il semble alors évident, que dans ces conditions, la prison ne peut remplir son rôle.

Face à cette logique inopérante, il est donc urgent d'agir sur notre politique carcérale pour faire en sorte que les conditions de détention soient respectueuses de la dignité humaine et n'annihilent pas toute chance de réinsertion.

Mais au-delà d'une nécessaire

réflexion autour de la politique pénitentiaire, c'est la politique pénale qu'il faut repenser : il faut changer notre culture pénale qui est celle d'une culture de la détention, où seul l'emprisonnement est réellement considéré comme une sanction. Or d'autres solutions existent, aménagement de peine et autres alternatives à l'incarcération et qui ont fait leur preuve en matière de resocialisation.

A quelques mois des échéances présidentielles, la question carcérale devient un enjeu électoral de plus en plus majeur. Des politiques s'emparent peu à peu de cette urgence carcérale. Comment faire évoluer le débat pour un changement de notre politique carcérale et une société avec moins de prison et plus de droits ? C'est là tout l'enjeu de cet échange. C'est aussi ça, agir contre les inégalités.

En présence de Bernard Bolze, fondateur de l'Observatoire International des Prisons et initiateur de la campagne Trop c'est Trop, et du sociologue Mickael Faure, ce débat posera les jalons pour penser les nécessaires évolutions et réorientations de notre politique pénale et pénitentiaire le mercredi 30 août de 10h à 12h.

Elodie Dargaud, membre du groupe local de Lyon pour la campagne Trop c'est Trop pour l'Afex.

CAFÉ-DÉBAT 1
ME 30 AOÛT

Forum Réfugiés, un accompagnement complet pour ceux qui circulent sur la "chaîne" de l'asile

Forum Réfugiés est une association de loi 1901 oeuvrant pour l'accueil des réfugiés et la défense du droit d'asile.

Basée à Lyon, elle a été créée en 1982 à l'initiative de plusieurs associations qui ont choisi de lui donner un rôle spécifique dans ce domaine. Elle est ainsi devenue un interlocuteur reconnu et privilégié capable de prendre, au sujet de l'exil, toutes les initiatives jugées nécessaires.

Son champ d'action s'est élargi au fil du temps aux questions juridiques et à l'accueil, avec le souci d'accompagner le plus complètement possible ceux qui circulent sur la "chaîne" de l'asile.

Elle gère notamment avec d'autres associations une plate forme d'accueil et suit à ce titre 600 personnes en continu et assure 500 000 nuits d'accueil par an avec la gestion de centres de transit, centres d'accueil pour les demandeurs d'asile et centres provisoires d'hébergement pour réfugiés statutaires qu'elle accompagne dans la recherche d'un logement, d'une formation qualifiante et d'un emploi. Mais défendre le droit d'asile, c'est aussi informer, alerter, en parler. Et pour mobiliser le grand public sur la question des réfugiés, cette associa-

tion organise des rendez-vous réguliers sous la forme de rencontres-débats ou de manifestations festives.

En effet, depuis 2004, Forum Réfugiés organise notamment à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié (le 20 juin), une grande marche festive dont la particularité est que chacun des participants est muni d'un parapluie blanc portant le message : "Il faut protéger les réfugiés". Ces centaines de parapluies déployés ensemble symbolisent l'abri qui doit être garanti à tous les réfugiés.

Si vous voulez agir à leurs côtés, devenez bénévole. Vous pouvez aider directement en apportant vos compétences à l'association (aide au récit, traduction, animation d'atelier auprès des demandeurs d'asile, communication, photos, événements... etc).

Forum Réfugiés - siège social
BP 1054 - 69612 Villeurbanne
Tel : 04 78 03 74 45
rejoigneznous@forumrefugiés.org

CAFÉ-DÉBAT 1
MA 29 AOÛT

Le CCPS à Toulouse, entre accompagnement et médiation pour les communautés tsiganes et migrantes

Le CCPS (Comité de coordination pour la promotion et la solidarité des communautés en difficultés-Migrants et Tsiganes), en partenariat avec l'Education Nationale et Goutte d'eau (association de Tsiganes) intervient sur presque tous les terrains de l'agglomération toulousaine.

Le préambule de la chartre du CCPS explique que toute personne, toute communauté, doit pouvoir vivre dans le pays où elle se trouve avec les mêmes droits sociaux, de santé, d'instruction, que ceux accordés aux citoyens du pays, tout en gardant sa spécificité culturelle si elle le souhaite. Cette association veut faire reconnaître par notre société le droit des populations minoritaires à vivre dans la dignité et la reconnaissance de leur culture.

L'idéal tsigane est "de trouver place parmi nous sans devenir nous". Cela rejoint une certaine vision de l'intégration : elle permet de trouver sa place dans une collectivité de manière satisfaisante pour tous ceux qui arrivent et ceux qui reçoivent.

Le CCPS base ses actions sur l'accompagnement et la médiation. Que faut-il entendre par ces mots ?

- Accompagner, c'est aider l'élève à construire des liens avec l'école et avec le savoir scolaire, liens qu'il n'établit pas tout seul. Cela implique de la part de l'accompagnateur des compétences d'écoute, d'aide à l'explication, à la prise de décision. L'accompagnement implique une durée, un parcours, et une extériorité de l'accompagnateur : il doit reconnaître la liberté de l'accompagné.

- La médiation permet d'établir une communication entre les partenaires. C'est un outil susceptible de favoriser l'intégration, en rapprochant les points de vue, en ébranlant les certitudes, en dissipant les malentendus. Elle vise à donner du sens à la scolarisation, elle crée des liens entre les parties en présence. Elle est toujours une dialectique du singulier (un sujet) et du collectif (une institution). Elle engage le sujet dans la sociabilité d'un espace (l'école) dans lequel il rencontre les autres, et dans lequel il va assumer un statut social (celui d'élève) qu'il acceptera à partir du moment où il sera aussi reconnu par sa communauté.

(Extrait de *Ateliers Pédagogiques* n°41, décembre 2003, article écrit par Jacques Carbonnel)

Voilà la vision du CCPS, et si vous voulez contacter cette association :

Comité de Coordination pour la promotion et la solidarité des communautés en difficulté
18 Rue Saint Remes - 31000 Toulouse
Tél : 05 61 25 54 38

Retrouvez Jean-Claude Guiraud, vice-président du CCPS le mercredi 29 août de 10h à 12h.

CAFÉ-DÉBAT 2
MA 29 AOÛT



Le Plafond de Verre, un documentaire de Yamina Benguigui

Ce magnifique documentaire d'1h44 relate le fait que les enfants et petits-enfants des immigrés arrivés en France dans les années 50 ont pu grâce à l'école publique, accéder au savoir, acquérir des diplômes et envisager une véritable carrière professionnelle. Mais le taux de chômage des jeunes diplômés issus de l'immigration reste plus élevé que celui de la moyenne nationale. Victime d'une discrimination invisible, liée aux préjugés raciaux hérités entre autres du colonialisme ou plus simplement de la peur de l'autre, ils ont, à diplôme égal, du mal à accéder aux postes de responsabilité. Et pourtant, tout comme l'école et l'armée, l'entreprise est ce creuset symbolique qui parvient, grâce au travail, à rassembler toutes les composantes de la société et à donner le sentiment d'appartenir à une communauté. Au problème du chô-

mage des jeunes issus de l'immigration, se rajoute maintenant la question de l'accession égalitaire à tous les postes d'une entreprise.

La réalisatrice, Yamina Benguigui a débuté sa carrière en tant qu'assistante de Jean-daniel Pollet qu'elle seconde pendant quatre ans. Elle signe ensuite *Bâton Rouge* (1985) où se dessine la question des "Beurs". Mais c'est le documentaire de 1997 : "Mémoires d'Immigrés" qui scelle son succès. Cette réflexion sur la mémoire et l'exil des immigrés d'Afrique du Nord reçoit un accueil favorable du public comme des critiques. Par la suite, elle réalise plusieurs petits films et documentaires. Et c'est en 2001 qu'elle signe son premier long métrage, "Inch'allah dimanche", regard sur une femme algérienne qui rejoint sa famille en Picardie.

On peut dire que le documentaire de Yamina Benguigui "tombe bien". Ou plutôt ses deux documentaires, puisque le film est divisé en deux parties : il suit d'abord les jeunes issus de l'immigration qui peinent à trouver un emploi malgré leurs diplômes, puis s'intéresse aux quelques uns qui y sont parvenus, notamment à la faveur de mesures spéciales prises par les entreprises pour diversifier leur recrutement. C'est surtout cette seconde partie qui retient l'attention, soulignant à elle seule les difficultés rencontrées par ces jeunes. Certains témoignages marquent particulièrement, un film instructif et nécessaire.

Venez le découvrir ou le revoir, le mercredi 30 août de 15h à 17h.

PROJECTION
ME 30 AOÛT

Lundi 28 août

Accueil à partir de 19h

Apéritif dinatoire.

Mardi 29 août

S'intégrer pour rencontrer les autres

9h-10h - Ouverture

Présentation du déroulement de l'UEE 2006.

10h-12h - Café-débat 1

A l'ère de la mondialisation, doit-on réguler les flux migratoires ?

Le thème de l'immigration soulève des passions dans la quasi-totalité des pays. Tous se posent la question de la régulation des flux migratoires. « Immigration choisie », « quotas », « régularisation », ... sont autant de mesures préconisées qui trop souvent ont valeur de slogan.

Quelles réalités recouvrent-ils exactement ?

Olivier Brachet, directeur de "Forum Réfugiés" (cf p.2) et Jean-Claude Guiraud, vice-président du CCPS (cf p.2) tenteront de brosser le tableau de la situation actuelle en France à travers une mise en perspective vis-à-vis des grandes évolutions migratoires à l'échelle européenne et mondiale.

10h-12h - Café-débat 2

La discrimination positive favorise-t-elle l'intégration ?

Vincent Tiberj, spécialiste des comportements électoraux et politiques en France, en Europe et aux Etats-Unis, abordera cette question qui traverse le débat public dans notre pays.

Cette notion très controversée fait l'objet de diverses interprétations et nécessite quelques éclairages pour l'aborder d'une manière qui ne soit ni réductrice à l'expérience américaine ni caricaturale.

13h30-15h - Atelier "les pieds dans l'herbe"

Echanges sur vos expériences d'accompagnement éducatif.

15h-17h - Atelier 1

Egalité des chances et gens du voyage ?

Quelle place peut-on donner à la question des gens du voyage dans les politiques publiques ? Y-a-t-il des spécificités à prendre en considération dans l'élaboration des projets ?

Comment appliquer à cette population les notions d'égalité des chances et d'égalité des droits ? Témoignages et échanges avec Bernard Pluchon, sociologue.

15h-17h - Atelier 2

Ethnokids'

Présentation d'une expérience originale « jeunes ethnologues » qui met en scène des enfants et des enseignants dans le cadre d'ateliers de découvertes.

Cette initiative s'adresse notamment à un public « Enfants Nouvellement Arrivés en France » et se propose à travers une démarche d'ethnologie d'aiguiser leur regard sur le monde.

Ils mènent des enquêtes sur des thèmes concrets de la vie quotidienne des jeunes (quartier, loisirs et jeux, repas, fêtes, maisons et familles, etc.) ou des domaines plus abstraits (les âges de la vie, les écritures, les techniques, etc.).

15h-17h - Atelier 3

Miroir de l'intégration

Comment, à travers une production vidéo, provoquer une rencontre culturelle ?

Ce temps d'échange aura pour but de démontrer comment les étudiants peuvent s'engager à travers la vidéo. Basé sur un témoignage d'un étudiant guinéen, nous découvrirons ensemble les étapes qui ont nourri ce projet.

15h-17h - Atelier 4

Masculin/Féminin : un autre regard sur l'Afev

Rencontre débat avec Émilie Boutin et Clarisse Agostini (ARTÉMISIA).

Durant trois mois, Émilie Boutin a mené une enquête sociologique sur les pratiques éducatives des professionnels de l'Afev quant à leur appréhension des discriminations sexistes. Autour d'un film "filles et garçons" et des conclusions de cette enquête, nous échangerons sur les conclusions et les perspectives à donner pour répondre au mieux à ce problème de société.

17h30-18h30 - Un grand témoin

Denis Vichera – chargé du développement durable à la FNAC.

21h - Spectacle

Conte : "Les petits plaisirs" avec Philippe Sizaire et Daléle Muller.

22h : Soirée avec DJ

Légende
Temps On
Temps Off

Mercredi 30 août

Trouver ou retrouver sa place dans la société

10h-11h30 - Café-débat 1

Doit-on repenser notre politique carcérale ?

La prison coûte cher à la société pour un résultat affligeant : le détenu ne sort pas "libre", le préjudice subi par la victime n'a pas été réparé. La prison enferme les plus pauvres, précipite leur exclusion. Elle ensevelit dans la souffrance là où il faudrait réparation. Pour réintégrer la communauté des hommes, plus que de confort, le prisonnier a besoin d'humanité. Puisse notre regard sur les prisonniers changer, plus encore sur les prisons. Toute personne enfermée est une part de nous, les murs ont la parole, pas encore les prisonniers. Voilà ce qu'écrivait Bernard Bolze en 2000 dans le Passant ordinaire. Cet animateur de la campagne "Trop c'est Trop", viendra animer le débat aux côtés de Mikael Faure sur la politique carcérale française.

10h-11h30 - Café-débat 2

Les diplômés favorisent-ils encore la mobilité sociale ?

Claude Azéma, membre du Conseil Economique et Social évoquera avec vous les problèmes de mobilité qui engendrent un manque d'éducation et montrera que les diplômés ne sont désormais plus gages de réussite ni de mobilité sociale.

11h30-12h30 - Plénière

- Présentation du "projet banlieue" de la Fondation BNP-Paribas.

- Lancement de la campagne de mobilisation "30 000 étudiants solidaires pour être utile contre les inégalités"

13h30-15h - Atelier "les pieds dans l'herbe"

Comment monter une initiative étudiante ? Présentation d'un projet de coopération avec le Sénégal par des étudiants de l'Afev Lille et d'un projet de rallye citoyen organisé par des bénévoles de l'Afev Paris.

15h-17h - Projection-débat

Film de Yamina Benguigui : "Le plafond de verre" suivi d'un débat auquel participera le sociologue Bernard Pluchon.

19h30 - Réception

Mairie de Toulouse.

Soirée libre

Un dépliant "Bons plans" sera mis à votre disposition.

Jeudi 31 août

Quelle(s) violence(s) urbaine(s) pour quel(s) message(s) ?

10h-12h - Café-débat 1

Quel est le rôle des médias dans un contexte de violences urbaines ?

Parfois la ville est vécue comme un espace de peurs et de solitude. Concernant la mise en forme de ces représentations, le rôle des médias n'est pas à négliger. Le contexte des violences urbaines donne parfois l'impression d'un emballement médiatique qui dramatise ou surdétermine la réalité des faits.

A travers son expérience, Olivier Bertrand, journaliste à Libération, nous donnera son point de vue sur la manière dont la presse appréhende ce type de situation et s'efforce de les retracer de la manière la plus objective possible.

10h-12h - Café-débat 2

Les jeunes sont-ils toujours les principaux acteurs des violences urbaines ?

Pierre Billon écrivait en décembre 2005 que l'expression "jeunes des quartiers" drainait avec elle un ensemble de sous-entendus et d'implicites, signifiant selon les situations "voyous", "jeunes issus de l'immigration" ou encore "jeunes en bande".

Journaliste à Alternatives Economiques, il évoquera les liens explicites existant entre le contexte particulier des violences urbaines et le quotidien que vivent les jeunes des quartiers défavorisés.

13h30-15h - Atelier "les pieds dans l'herbe"

Le réseau EVA : un réseau européen de volontaires, pour quoi faire ?

15h-17h - Atelier 1 Le service Civique (voir p.4)

15h-17h - Atelier 2

L'organisation d'événements

Comment intégrer de l'événementiel dans une action militante ? En prenant pour exemple l'action "Pas de quartier pour les inégalités", Julien Rolland, chargé de mission, et Julien Poncet, coordinateur de la campagne Nationale "Trop c'est Trop" et chargé de mission à l'Afev animeront cette discussion.

15h-17h - Atelier 3

Solidarité internationale et solidarité Nord-Sud

Stéphanie Gasse, chercheuse, riche de son expérience nous parlera de la dynamique Nord-Sud dans l'éducation non formelle en prenant le cas de l'alphabétisation.

Aurélien Marchais, coordinatrice à Solidarité Etudiante, nous exposera les différentes formes d'engagements possibles dans ce champ.

15h-17h - Atelier 4

Citoyenneté Européenne

Pour une citoyenneté européenne de résidence. Avec Paul Oriol, Président de l'ACER (Association pour une Citoyenneté Européenne de Résidence), association qui a pour but l'attribution du droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents de l'Union Européenne, quelle que soit leur nationalité, pour les élections municipales et européennes.

17h30-18h30 - Un grand témoin

Stéphane Beaud est un sociologue dans la cité, un homme de terrain qui donne la parole à des catégories de la population à qui elle est souvent confisquée. Il porte sa réflexion au coeur des débats qui agitent la société française... Rencontre avec ce sociologue des cités.

Soirée de clôture

La discrimination positive, kesako ?

La discrimination positive a été créée aux Etats-Unis principalement en faveur des descendants d'esclaves et pour tout citoyen souffrant de discrimination du fait de son origine ethnique. Certains y voient une piste pour une politique plus efficace à l'intention des plus défavorisés.

Si certains y voient un exemple de politiquement correct, le mot « discrimination » conserve pour beaucoup une connotation extrêmement négative. On a donc souvent remplacé cette notion par le concept d'égalité des chances qui prolongerait l'idée d'égalité des droits inscrite dans notre constitution.

Selon les partisans de la discrimination positive, le chômage, la précarité d'une partie de la population issue des minorités visibles constituent un terrain fertile à la décomposition de la société et au communautarisme. Comme l'indique Aristote, il n'y a rien de plus injuste que de traiter également des situations inégales.

Les adversaires de la discrimination positive pensent que les inégalités, le chômage actuel par exemple, frappent tous les français. Le différentiel dans les chiffres du chômage entre les citoyens lambda et les citoyens issus d'une minorité

visible – ou d'un quartier défavorisé – serait dû à des causes objectives : niveau de formation moindre, mauvaise maîtrise de la langue, ...

Ces arguments sont mis à mal depuis la publication de statistiques fiables (même niveau d'étude, ...) et par les difficultés persistantes pour des jeunes français issus de l'immigration et ayant acquis des diplômes de niveau élevé.

Si nous transposons cette politique au niveau de l'éducation, pour ces promoteurs, la mixité serait plus grande, l'apprentissage est donc plus enrichissant pour tous les élèves. L'école devient un lieu d'échange et de réflexion où les élèves apprennent le mélange.

Mais en contre parti, les "non-discriminés" peuvent se voir refuser des places parce qu'ils ne sont pas membres d'un groupe favorisé par ces mesures. Un certain nombre de citoyens perdrait des avantages

? L'égalité formelle assurée serait remise en cause et avec elle un élément emblématique comme la carte scolaire. Mais cette égalité formelle existe-t-elle aujourd'hui ?

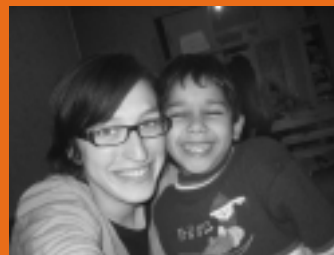
Dans le débat politique, cette question est très présente : à partir du moment où il s'agit de corriger une inégalité de fait par une inégalité formelle tout est possible : Dans la limite de notre constitution ? En allant plus loin ? De façon pérenne ?

D'autres au contraire, estiment qu'il s'agit d'une mesure raciste destinée à avantager de fait certains groupes ethniques, puisque même la discrimination positive basée sur des zones géographiques recoupe des zones possédant une majorité ethnico-religieuse, au détriment des français de souche !!! Pour d'autre cette « ethnisation » du débat politique est un faux débat, seule compte la promotion sociale des plus pauvres, ces mesures ne sont que des réponses parcelaires.

Alors peut-on penser la discrimination positive, sans favoriser un groupe suivant des critères ethniques ou religieux, ni se transformer en discrimination négative (racisme, apartheid...) du reste de la population ?

Venez échanger vos avis sur la question le mardi 29 août de 10h à 12h en compagnie de Vincent Tiberj.

CAFÉ-DÉBAT 2
MA 29 AOÛT

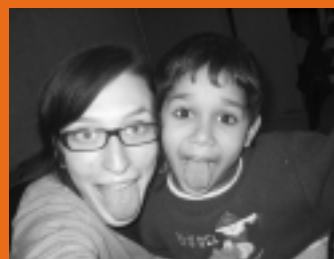


Un journal pour l'UEE

En direct et en exclusivité de l'évènement, une feuille de chou vous offre une trace des débats, de vos réactions, des interviews de personnalités présentes qui donnent leur vision de l'engagement mais aussi des potins people spéciaux UEE, tout ça mis à votre disposition tout au long de l'Université dans le journal de l'UEE.

Un staff technique d'étudiants coaché par le rédacteur en chef Mathias Bocabelle monte au jour le jour 4 pages pour vous et sur le travail que vous fournissez tout au long de l'année. Entre compte rendu de débats et dernières news pour se tenir au courant de qui sort avec qui, qui a bu le plus de jus de pomme hier soir ou encore qui sera miss Afev 2006, vous saurez absolument tout ce qu'il faut savoir sur l'UEE...

Tenez vous informé(e), lisez le journal de l'UEE



Une plate-forme associative pour le service civique obligatoire

A l'initiative de la Vie, cette plate-forme réunit une cinquantaine de responsables des principaux réseaux associatifs français qui y échangeront réflexions, positions et propositions sur le service civique obligatoire.

Fruit de ces travaux, le texte ci-dessous constitue un projet provisoire de plate-forme, élaboré par la rédaction de La Vie, sur le sujet. Nous échangerons ensemble lors de notre atelier sur la base de cette plate-forme.

"Depuis un an, plusieurs événements majeurs, de la révolte des banlieues à la mobilisation anti-CPE, ont mis en lumière l'inquiétude des jeunes quant à la place qui leur était faite, mais aussi leur besoin d'expression et leur désir d'engagement. Plus largement, et toutes générations confondues, nos sociétés, envahies par le fondamentalisme de l'argent, peinent à traduire en actes les idéaux de solidarité et de fraternité. Il y a urgence à redéfinir des valeurs partagées sur le lien entre générations et entre milieux sociaux, à élaborer les règles d'un nouveau vivre ensemble, à reformuler le contrat qui organise notre vie en société.

Engagés au quotidien à faire vivre les valeurs de solidarité et de fraternité, nous pensons que la mise en place d'un service civique obligatoire, autrement dit universel, peut constituer une base de ce nouveau contrat social. Elle doit concrétiser la capacité de chaque individu à contribuer, à la mesure de ses moyens, à accroître le bonheur commun mais aussi montrer que la création de richesses ne se réduit pas à l'échange monétaire et que l'être humain représente la véritable valeur d'un pays.

Le caractère obligatoire de ce service civique fait débat. Nous l'assumons dans un triple souci : exigence de pérennité, exigence de réciprocité, exigence d'universalité. Mais cette obligation ne doit pas être vécue sur le mode de la coercition.

D'abord, parce que la conception et la mise en place du service civique devra se faire en associant

les principaux intéressés. Ensuite, parce qu'il faudra faire en sorte que tous les jeunes y trouvent vraiment leur compte : utile pour la société, le service devra l'être tout autant pour les jeunes.

Les applications dans le temps et l'espace doivent résulter d'une mise en œuvre la plus souple et la plus pragmatique possible, en fonction des besoins du pays et des capacités de chacun. Ce service civique devra conjuguer : un rendez-vous collectif pour permettre le brassage social de toute une génération ; et une série de "missions", utiles à la société et adaptées au parcours de vie de chaque citoyen. Ce service civique devra être reconnu et valorisé (et non considéré comme du "temps perdu").

L'idée d'un service civique obligatoire ne prend tout son sens que dans le cadre d'une dynamique plus globale, visant à permettre à

chacun(e) d'exercer pleinement sa citoyenneté et à tou(te)s de retrouver le sens de l'engagement collectif.

C'est pourquoi la formule retenue ne devra pas casser, ni même gêner, les dynamiques spécifiques du volontariat et du bénévolat, éléments essentiels de la solidarité et de la fraternité, mais au contraire contribuer à leur promotion, à leur extension et à leur généralisation. Le service civique devra aussi éviter toute forme de concurrence avec l'emploi salarié.

Enfin, il devra donner le goût de l'engagement citoyen et en faire connaître les diverses formes, associatives, syndicales ou politiques, notamment."

Ces questions vous intéressent ? Venez participer à l'atelier du jeudi 31 août de 15h à 17h sur le service civique.

ATELIER 1
JE 31 AOÛT

Volontaires ! n° spécial UEE

publié par l'Afev
26 bis, rue de Château-Landon
75010 Paris
Tél. : 01 40 36 01 01
Mail : pole.national(at)afev.org
Directrice de la publication :
Anne Korobelnik
Coordination et rédaction :
Nicolas Delesque
Julie Lair
Christophe Paris
Elise Renaudin
Jérôme Sturla
PAO :
Nathalie Galbrun
Julie Lair
Impression
Graph 2000 - BP 61203
Argentan cedex
ISSN 1765-4408
Dépôt légal à parution